



## **NOTE D'INFORMATION**

**A l'attention des Riverains des villages de Chez Geoffroy, Chez Tantin, Chez Fouché, La Dessenderie et Chez Favereau  
Communes de GEMOZAC et ST-SIMON DE PELLOUAILE**

**Objet** : Travaux de renouvellement des conduites d'alimentation en eaux potable réalisés EAU 17.

Madame, Monsieur,

EAU 17 a mandaté l'entreprise SOGEA pour réaliser les travaux de renouvellement des conduites d'alimentation en eaux potable (AEP) des villages Chez Geoffroy, Chez Tantin, Chez Fouché, La Dessenderie et Chez Favereau. Ces travaux interviendront préalablement aux travaux d'aménagement de voirie (Chez Geoffroy uniquement). Le chantier va démarrer à partir du 27 mai dans le village de Chez Geoffroy et se déplacer progressivement en direction de Chez Favereau. Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de 15 semaines. Une interruption aura lieu au mois d'août pour les congés d'été de l'entreprise. La fin des travaux d'eau potable est programmée pour fin septembre. Les nouvelles canalisations d'alimentation en eau potable vont être renouvelées ainsi que les tuyaux de branchement jusqu'aux emplacements des compteurs existants. Les compteurs se trouvant dans les habitations seront en principe déplacés sur le domaine public. Ces travaux, à la charge d'EAU 17 pourront nécessiter des interventions sur votre propriété. Durant les travaux, les rues seront fermées à la circulation mais l'accès piéton sera maintenu, ainsi que la circulation des riverains le matin et le soir. L'accès à vos propriétés, bien que perturbé, sera maintenu et notre personnel sera sensibilisé sur les conditions de sécurité à garantir aux usagers et résidents du quartier. Un constat des voiries et façades sera réalisé par un huissier de justice avant toute intervention de l'entreprise.

**Information spécifique concernant la collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables :**

Durant les travaux, les véhicules de ramassage des ordures ménagères, des déchets recyclables et des déchets verts ne pourront pas circuler dans le village. Des conteneurs de regroupement seront donc installés aux abords du chantier. Vous serez invités à venir déposer vos déchets ménagers dans ces bacs, au niveau du point de collecte le plus proche de chez vous, les jours de ramassage.

Pour tout problème lors des travaux devant votre propriété, le chef de chantier de l'entreprise SOGEA, présent sur site, sera à votre écoute et restera vigilant afin de minimiser l'impact du chantier.

Comptant sur votre compréhension, et vous priant de bien vouloir nous excuser par avance des gênes pouvant être occasionnées,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.